

# Révision de la Charte

## Projet stratégique

---

Comité technique

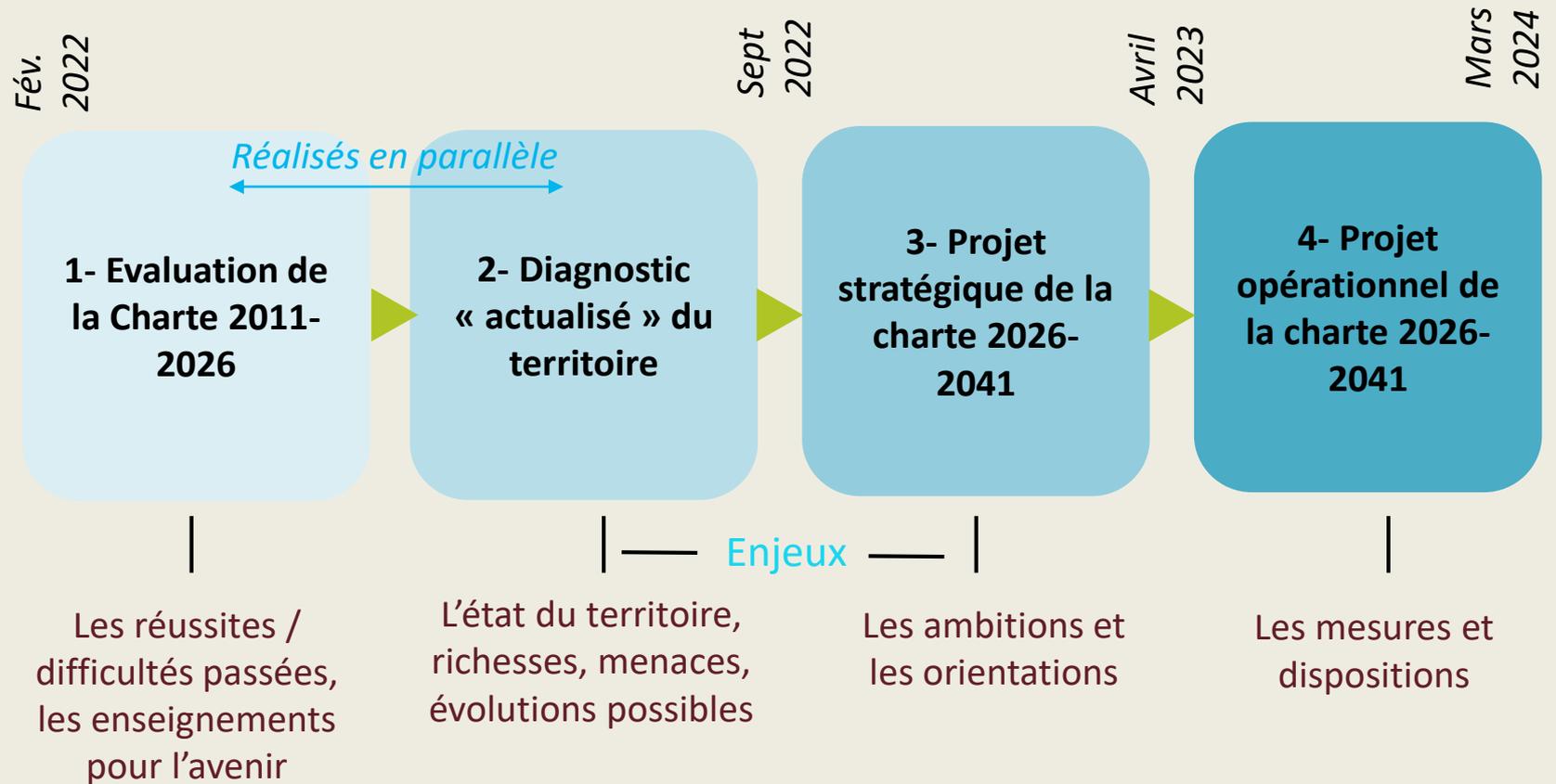
10 mars 2023



# Etat d'avancement de la démarche



# Les grandes étapes du projet de Charte



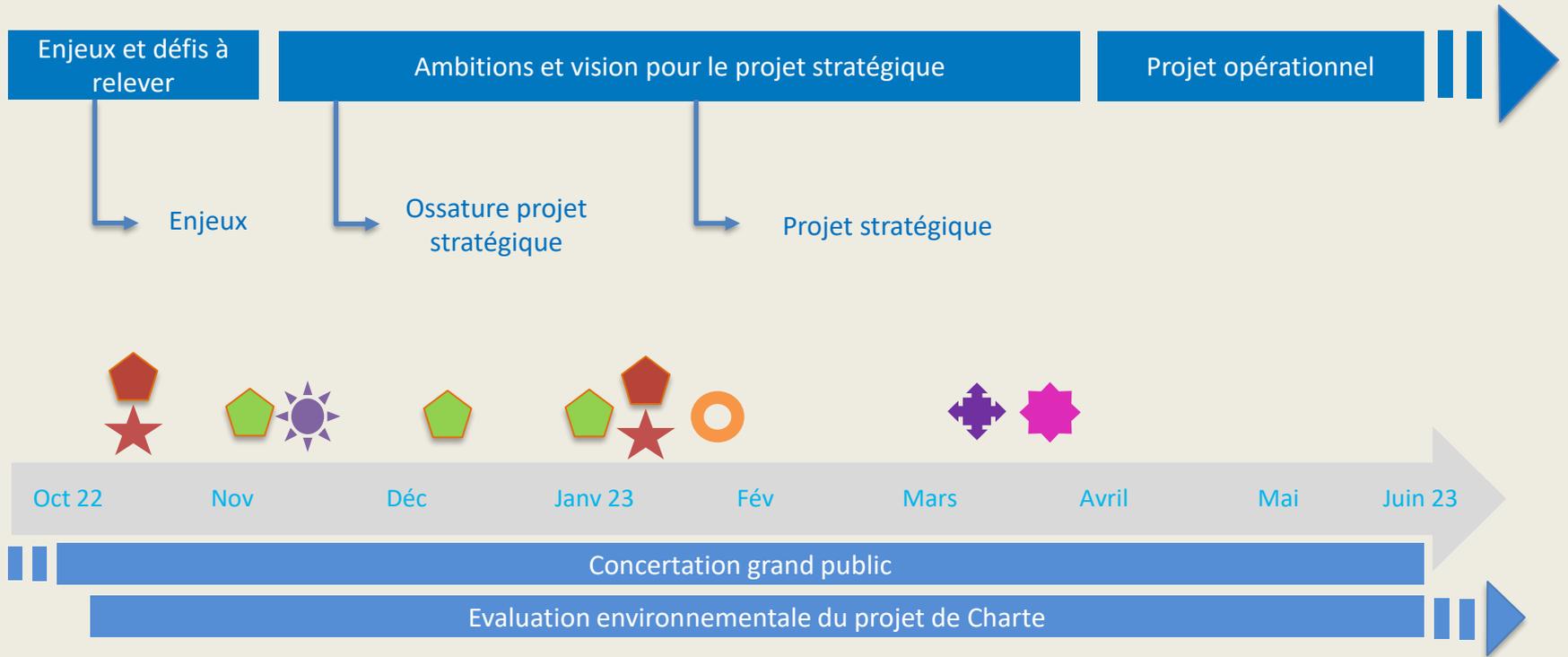
Groupement

SM Parc (élus&équipe)



Elus locaux, partenaires, habitants ...

# Calendrier d'élaboration du projet de Charte 2026-2041



Séminaire Equipe SMPNR



Ateliers défis



Exécutif SMPNRLF



Atelier Paysages



Comité coordination technique



Comité pilotage



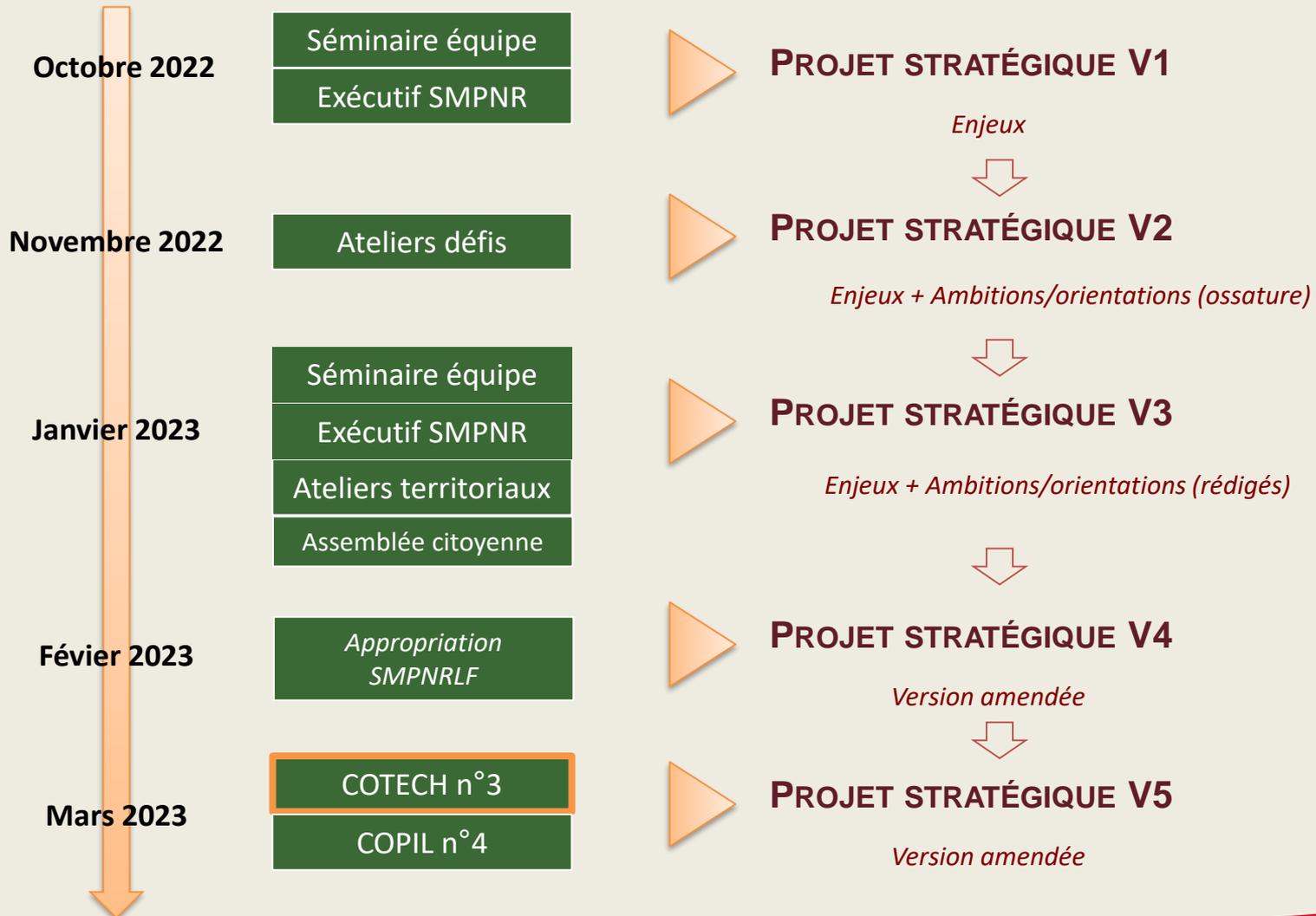
Ateliers territoriaux



# Elaboration du projet stratégique



# Les étapes de construction du projet stratégique

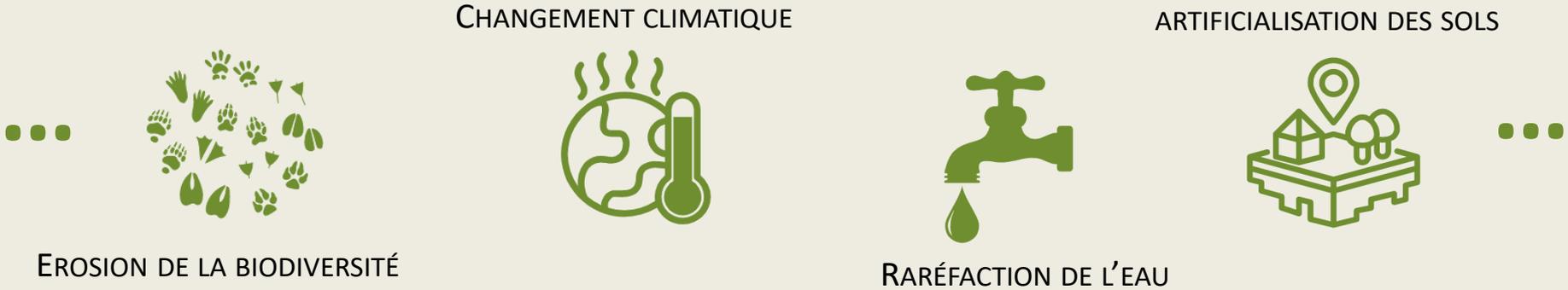




# Le projet stratégique



# Entre plancher social et plafond environnemental



REVENUS



EDUCATION



SANTÉ



ALIMENTATION



# Objectifs de la séance

- ➔ Présentation du projet stratégique
- ➔ Temps d'échanges sur les ambitions et les orientations



# Projet stratégique



# 3 ambitions



# 3 ambitions, 12 orientations

## AMBITION 1

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE,  
FRUGAL ET ÉPANOUISSANT

1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de **l'entraide et de la coopération**

1.2 : Développer la **médiation**, génératrice de liens et de sens

1.3 : Renforcer la **sobriété énergétique** et réduire la dépendance aux énergies carbonées

1.4 : **Vivre mieux et sobrement**

## AMBITION 2

DES BIENS COMMUNS  
PRÉSERVÉS POUR UN  
TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

2.1 : Maintenir et reconquérir des **écosystèmes diversifiés et fonctionnels**

2.2 : Assurer un **usage des ressources** (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité et avec la préservation des écosystèmes

2.3 : Accompagner une **évolution des paysages** fondée sur leur singularité et les transitions

2.4 : Préserver et valoriser les **patrimoines bâtis et culturels** qui fondent l'identité locale

## AMBITION 3

DES MODÈLES  
ÉCONOMIQUES REPENSÉS  
LOCALEMENT, FONDÉS SUR  
LES RICHESSES DU TERRITOIRE

3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une **ressource forestière** et la valoriser localement au profit du territoire

3.2 : Promouvoir une **agriculture** support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères

3.3 : Pérenniser un tissu **d'activités économiques** attractif et varié

3.4 : Accueillir des **activités touristiques et de loisirs** compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## ➤ Orientation 1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les **politiques sociales** dans les domaines de l'habitat, de l'emploi, de la santé et de l'alimentation ont permis de réduire les inégalités sociales
- ✓ Les **collectivités et acteurs du Livradois-Forez coopèrent** mieux et davantage, au service du développement local et de la préservation des patrimoines
- ✓ Le lien social est renforcé, avec **davantage de dialogue**, de lieux et opportunités de rencontre et de mixité sur le territoire



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## ➤ Orientation 1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les différents acteurs, dont la population, **agissent en cohérence** avec les enjeux des transitions écologique et énergétique.
- ✓ **L'offre culturelle** est de qualité, maillée et mise en réseau sur l'ensemble du territoire, accessible à tous
- ✓ Les habitants, partie prenante des transitions, sont **impliqués dans la vie citoyenne** et acteurs des décisions collectives

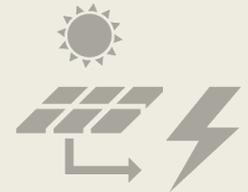


# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## ➤ Orientation 1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Des **pratiques plus sobres** sont mises en place et généralisées pour réduire les besoins en carbone, notamment en termes de mobilités alternatives et de construction
- ✓ Un **mix énergétique** basé sur des ressources locales s'est développé et garantit en partie l'autonomie énergétique du territoire dans le respect des paysages, de la biodiversité et du patrimoine
- ✓ Le territoire et ses acteurs contribuent à **l'atténuation des effets du dérèglement climatique** et ont adapté leurs pratiques en conséquence



# Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

## ➤ Orientation 1.4 : Vivre mieux et sobrement

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ **L'offre de logements** est diversifiée, adaptée aux besoins des ménages, et appuyée sur les patrimoines bâtis et architecturaux préservés
- ✓ Une **offre de services** suffisante, accessible et pérenne existe sur le territoire, adaptée aux nouveaux modes de vie et aux besoins des ménages y compris dans les secteurs à très faible densité de population
- ✓ Les **besoins en déplacements** sont réduits et les solutions de mobilités plus diversifiées, dans une logique de réduction de la dépendance du territoire à la voiture individuelle
- ✓ Le **cadre de vie** offert aux habitants est plus favorable à leur santé et celle de l'environnement, par la réduction des risques et des nuisances



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

### ➤ Orientation 2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les **milieux naturels remarquables** et les populations d'espèces patrimoniales se maintiennent et sont en bon état de conservation grâce à une protection et une gestion adaptées
- ✓ **L'intérêt écologique des milieux agricoles, forestiers et naturels** a été amélioré et renforcé par la mise en œuvre de pratiques durables et équilibrées
- ✓ La préservation de la biodiversité est devenue une **ambition collective** pour les différents acteurs suite à la mise en place d'un accompagnement adapté à chacun
- ✓ Tous les projets portés par le syndicat mixte du Parc, ses membres et ses partenaires reposent sur une **approche globale tenant compte de la biodiversité** et des continuités écologiques (TVBN)

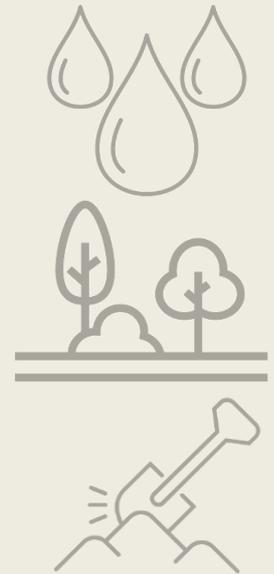


## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- **Orientation 2.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité et avec la préservation des écosystèmes**

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Une **ressource en eau** suffisante, en qualité et quantité, est garantie pour assurer les besoins essentiels du territoire, dans un contexte de raréfaction de sa disponibilité
- ✓ Les multiples **fonctions des sols** sont enfin reconnues pour leurs intérêts et les sols non artificialisés ont été épargnés, voire reconquis et régénérés
- ✓ Les **ressources du sous-sol** ont été exploitées avec parcimonie et dans le respect des patrimoines naturels et paysagers



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- **Orientation 2.3 : Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions**



*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Une **culture paysagère** partagée s'est développée pour la préservation, la gestion et la valorisation des biens communs paysagers
- ✓ Les **pressions sur les paysages** (urbaines, agricoles et forestières) sont limitées
- ✓ Les paysages sont vivants, mieux **valorisés auprès des habitants** et des visiteurs
- ✓ En dynamique, les **paysages ont évolué** au profit des transitions du territoire (agroécologique, énergétique, alimentaire, sobriété foncière)



## Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

### ➤ Orientation 2.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les **patrimoines bâtis** sont rénovés et les techniques de construction traditionnelles sont réinterprétées pour une meilleure habitabilité du bâti ancien
- ✓ Les **savoir-faire économiques** sont encore existants, mis au service de l'innovation économique et davantage partagés auprès des acteurs et des habitants
- ✓ **L'identité culturelle** du Livradois-Forez est préservée, davantage mise en avant et mieux appropriée par les habitants et les visiteurs



## Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

- **Orientation 3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière, support de richesses patrimoniales et la valoriser localement au profit du territoire**

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les acteurs de la filière forêt-bois partagent une **même vision prospective** et globale sur l'avenir de la forêt
- ✓ Les propriétaires forestiers, publics et privés, sont **mieux accompagnés et organisés** pour orienter leurs choix de gestion, de mobilisation et de valorisation des bois
- ✓ Les **pratiques de gestion durable** sont déployées sur une part significative de la surface forestière.
- ✓ La mobilisation des bois optimisée et encadrée a permis d'**apaiser les conflits** et de préserver les patrimoines.
- ✓ Le **nombre d'emplois directs et indirects de la filière bois** a augmenté, grâce au développement d'entreprises axant leur production sur la valeur ajoutée et les circuits-courts



## Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

- **Orientation 3.2 : Promouvoir une agriculture support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères et permettant aux agriculteurs de vivre de leur revenu**



*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Le **maillage des exploitations** s'est redéveloppé, avec des exploitations plus résilientes et pérennes, offrant des conditions de vie et de travail satisfaisantes pour les agriculteurs
- ✓ Les **espaces agricoles sont préservés** et l'agriculture contribue plus fortement à une alimentation de proximité en cohérence avec les ressources disponibles
- ✓ Les **pratiques, types et modes de production agricoles** sont repensés, moins consommateurs de ressources et plus favorables à la biodiversité et au maintien d'une mosaïque paysagère diversifiée



## Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

### ➤ Orientation 3.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les activités du territoire impactent moins l'environnement et s'inscrivent davantage dans un système **d'économie circulaire et territoriale**
- ✓ De nouveaux modèles d'organisation des entreprises se sont développés, dans une logique **d'économie sociale et solidaire**, répondant mieux aux attentes sociétales
- ✓ Les politiques publiques sont **adaptées aux nouveaux besoins** des entreprises locales, en particulier en matière d'aménagement, de services d'accompagnement, de gestion des compétences



## Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

- **Orientation 3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines**



*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Le positionnement touristique du territoire est conforté sur le **tourisme expérientiel et responsable**, en accord avec les valeurs des Parcs et avec les enjeux de préservation des patrimoines
- ✓ **L'offre de mobilités** pour les activités touristiques et de loisirs est davantage diversifiée et la dépendance à la voiture individuelle réduite
- ✓ Les **impacts des activités** touristiques et de loisirs sur l'environnement sont réduits, y compris face à des augmentations potentielles de fréquentation



# Temps d'échanges



## Cadrage du temps d'échanges

### Tour de table n° 1 :

→ Remarques générales concernant l'organisation du projet (niveau ambitions)

### Tour de table n° 2 :

→ Pour chaque ambition :

- Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?
- Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?
- Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



## Tour de table n°1

→ Remarques générales concernant l'organisation du projet stratégique ?



## Tour de table n°2

→ Pour chaque ambition :

- Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?
- Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?
- Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



## Temps d'échanges sur l'Ambition 1 :

1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération

1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens

1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

1.4 : Vivre mieux et sobrement

Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?

Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?

Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



# Les positionnements à partager/préciser

## Orientation 1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

### ➤ Des pratiques plus sobres :

- Mise en place de pratiques plus sobres pour habiter, se déplacer, se nourrir ...
- Expérimentation en matière de déplacements alternatifs
- Information ciblée et accompagnement auprès des acteurs

### ➤ Un mix énergétique basé sur les ressources locales mobilisables

- Développement de la production d'ENR : 50% d'ENR dans la consommation à l'horizon 2041
- Conditions et modalités d'implantation à définir
- Petites unités privilégiées et grands équipements fortement encadrés

- La trajectoire énergétique est-elle suffisamment affirmée et permet-elle de contribuer aux objectifs régionaux en matière de réduction des consommations énergétiques et de production d'ENR ?
- Les conditions d'implantation des dispositifs de production d'ENR sont-elles partagées ?



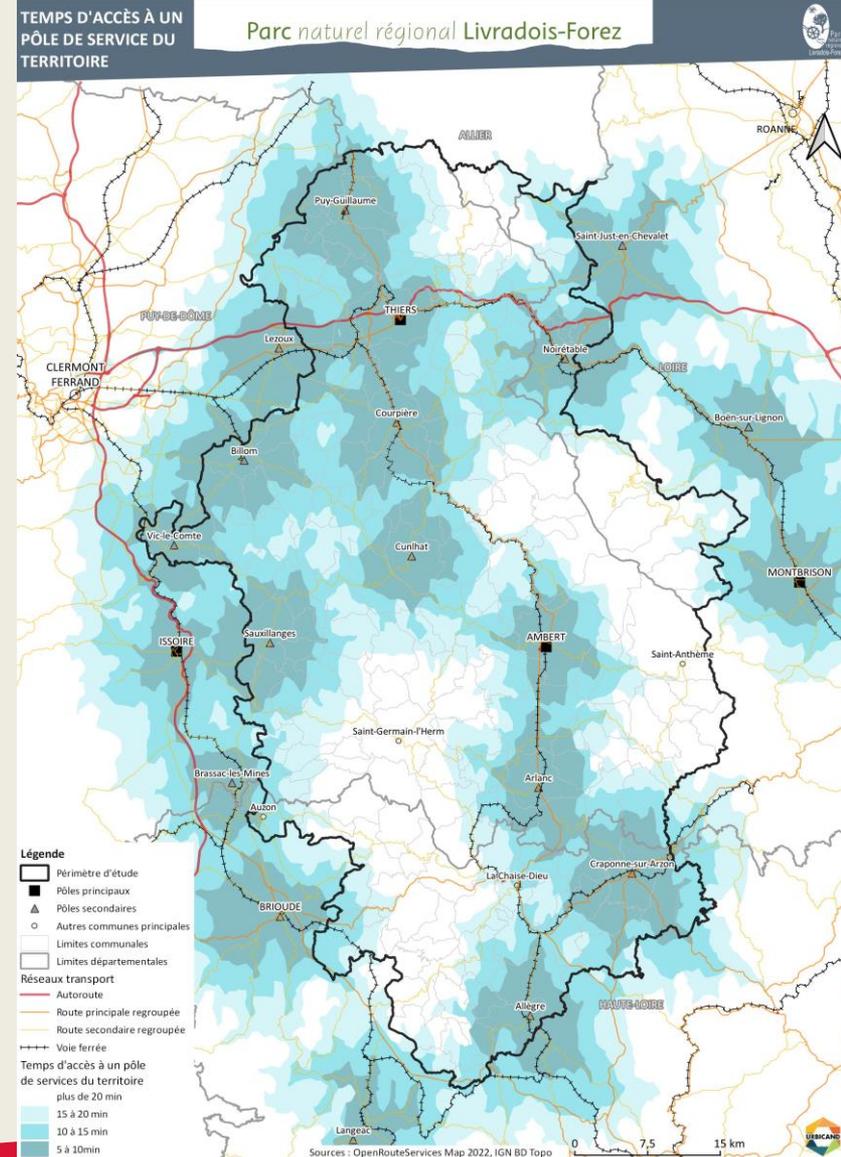
# Les positionnements à partager/préciser

## Orientation 1.4 : Vivre mieux et sobrement

### ➤ Des modes de déplacement différents, pour une moindre dépendance à la voiture individuelle :

- Renforcer la proximité logements-services-emplois
- Développer une offre coordonnée de mobilité à l'échelle du Livradois-Forez
- Développer des solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle
- Maintenir les infrastructures ferrées existantes

- Affiner les contours d'une stratégie de mobilité à l'échelle du Livradois Forez et les inscrire dans la Charte ?
- Quel positionnement vis-à-vis de la ligne ferroviaire ?



## Temps d'échanges sur l'Ambition 2 :

2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

2.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité

2.3 : Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions

2.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?

Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?

Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



# Les positionnements à partager/préciser

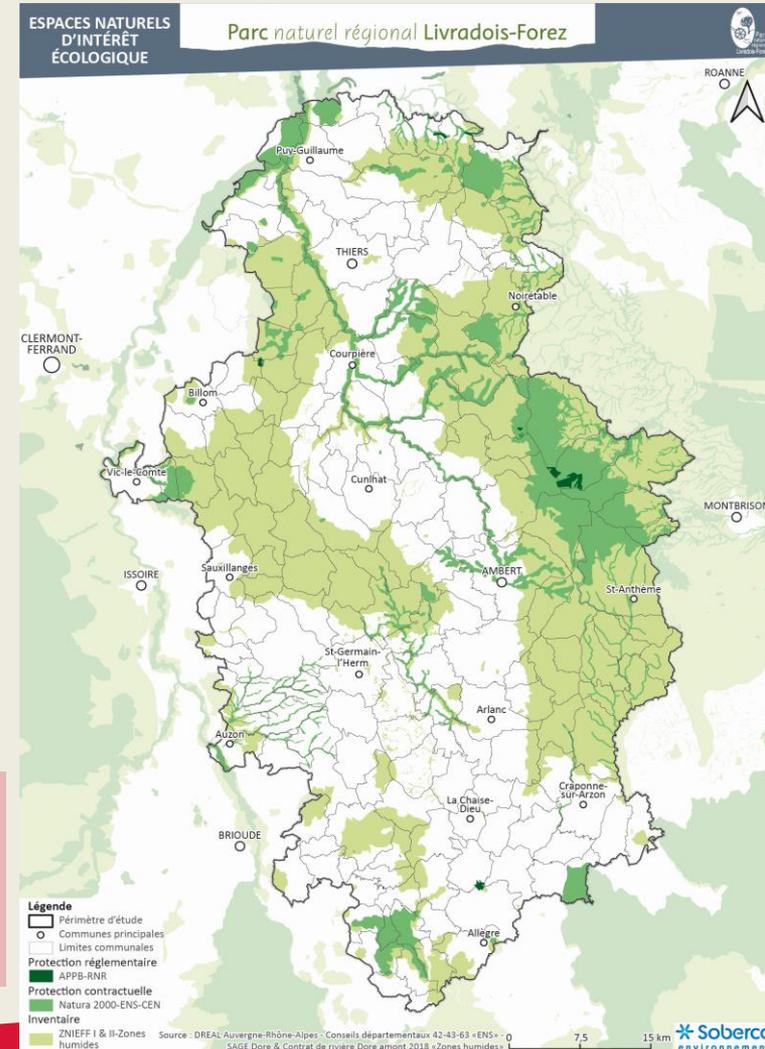
## Orientation 2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

### ➤ Des milieux naturels remarquables et des espèces patrimoniales préservés :

- Renforcer leur préservation, leur gestion et leur valorisation par des outils adaptés
- Mise en place d'une protection renforcée sur certains sites naturels remarquables
- Optimisation de la gestion des espaces naturels remarquables

Objectif SNAP 2030 : 10% du territoire national sous forte protection

- Ambition suffisante en matière de renforcement des mesures de protection des espaces naturels ?
- Stratégie à préciser dans le projet opérationnel : zones de protection forte à flécher (site, typologie, surface ...)

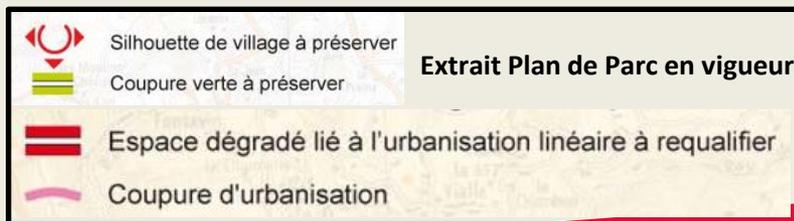
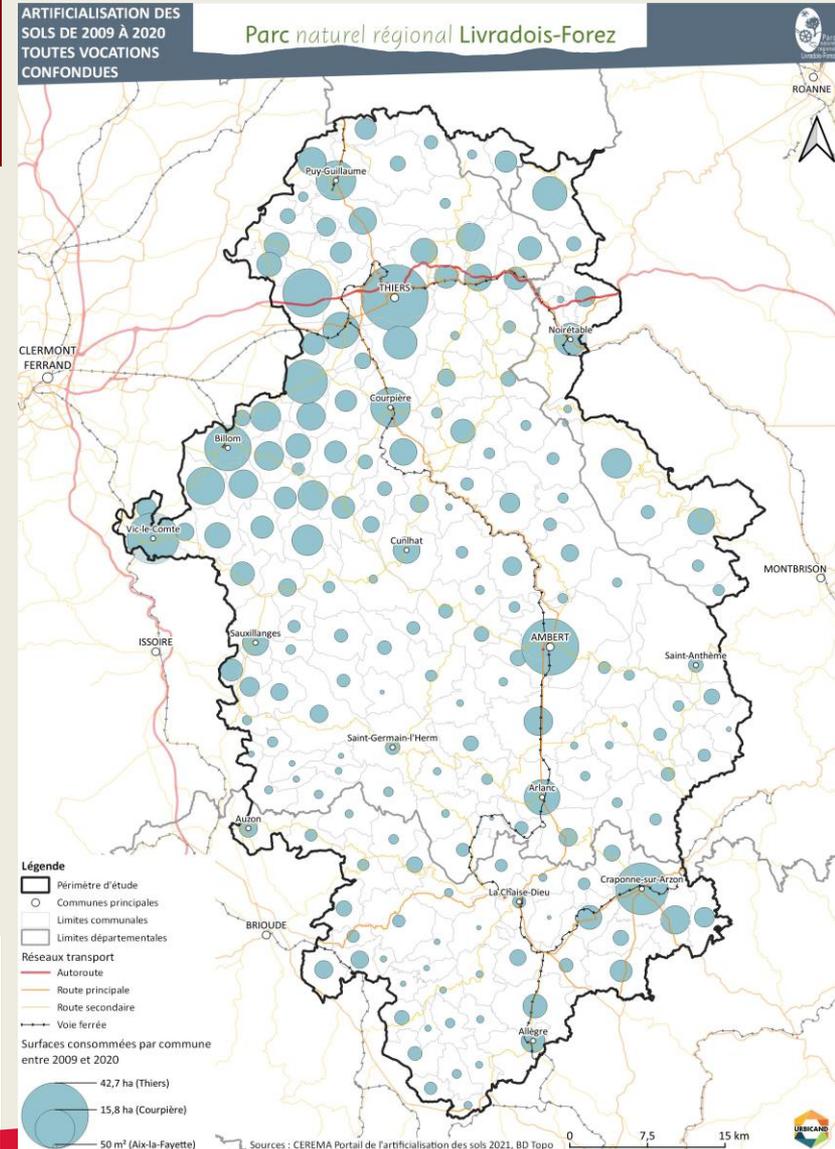


# Les positionnements à partager/préciser

Orientation 2.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité

## ➤ Des sols préservés, reconquis voire régénérés :

- Application de la réduction de l'artificialisation des sols
  - Evolution des pratiques d'urbanisme : rénovation locaux vacants, friches ...
  - Reconquête des sols en superficie et en qualité : dépollution, renaturation...
- Quels besoins de précision de la trajectoire ZAN, sur le volet quantitatif et qualitatif ?
  - Spatialisation des principes de maîtrise de l'urbanisation à préciser dans le projet opérationnel, en lien avec le Plan de Parc existant



## Temps d'échanges sur l'Ambition 3 :

3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière et la valoriser localement au profit du territoire

3.2 : Promouvoir une agriculture support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères

3.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines

Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?

Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?

Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



# Les positionnements à partager/préciser

**Orientation 3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière et la valoriser localement au profit du territoire**

- **Une même vision d'avenir partagées par les acteurs de la forêt et du bois**
- **Des propriétaires et des acteurs mieux organisés pour orienter les choix et optimiser les retombées locales**
  - Réduire le morcellement du foncier forestier et renforcer l'implication des propriétaires privés dans la gestion
- **Des pratiques de gestion durable déployées sur une part significative de la forêt :**
  - Déployer des documents de gestion durable sur au moins 30% de la surface forestière privée
- **Une mobilisation des bois optimisée et encadrée pour éviter les conflits et préserver les patrimoines**
- **Une filière bois en plein essor, fondant son développement sur la valeur ajoutée**
  - Développement de produits axés sur la valeur ajoutée et les circuits courts
  - Maillage des entreprises à tous les stades de la filière,
  - Rendre plus attractifs les métiers du bois et renforcer la formation

- Les principes proposés pour une gestion durable des espaces forestiers sont-ils partagés ?
- Comment faire émerger cette vision collective ?
- L'objectif de déploiement de documents de gestion durable sur au moins 30% de la surface forestière privée est-il envisageable ?
- Quelle envergure viser pour la réduction du morcellement ?

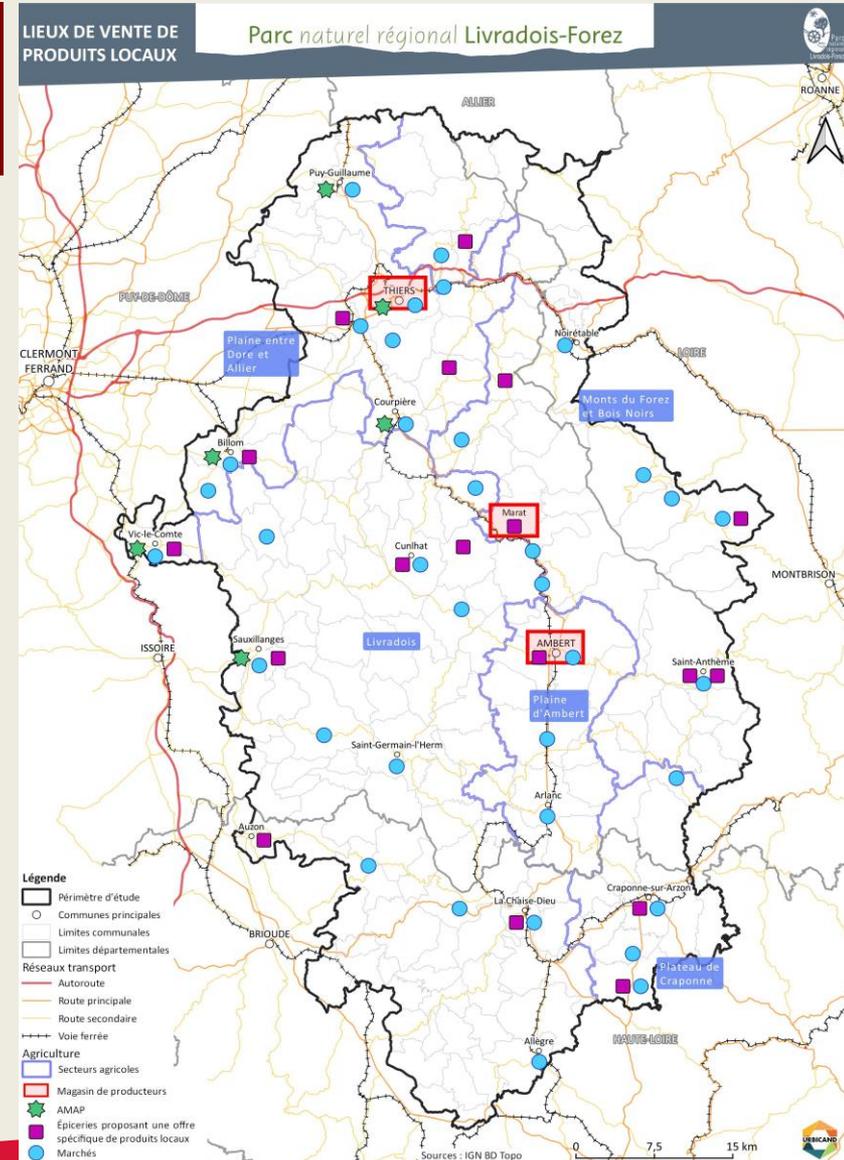


# Les positionnements à partager/préciser

Orientation 3.2 : Promouvoir une agriculture support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères

- Un maillage d'exploitations redéveloppé, résilient et pérenne
- Des espaces agricoles préservés, au service de l'alimentation de proximité
- Des pratiques et des modes de production moins consommateurs de ressources et plus favorables aux sols, à la biodiversité et au maintien d'une mosaïque paysagère diversifiée

- Quel positionnement vis-à-vis de la maîtrise du développement du bâti agricole ?
- Quel rôle afficher pour les collectivités (signataires) sur l'action foncière et l'accompagnement des installations ?
- Quelle ambition en matière de développement de l'agriculture biologique ?

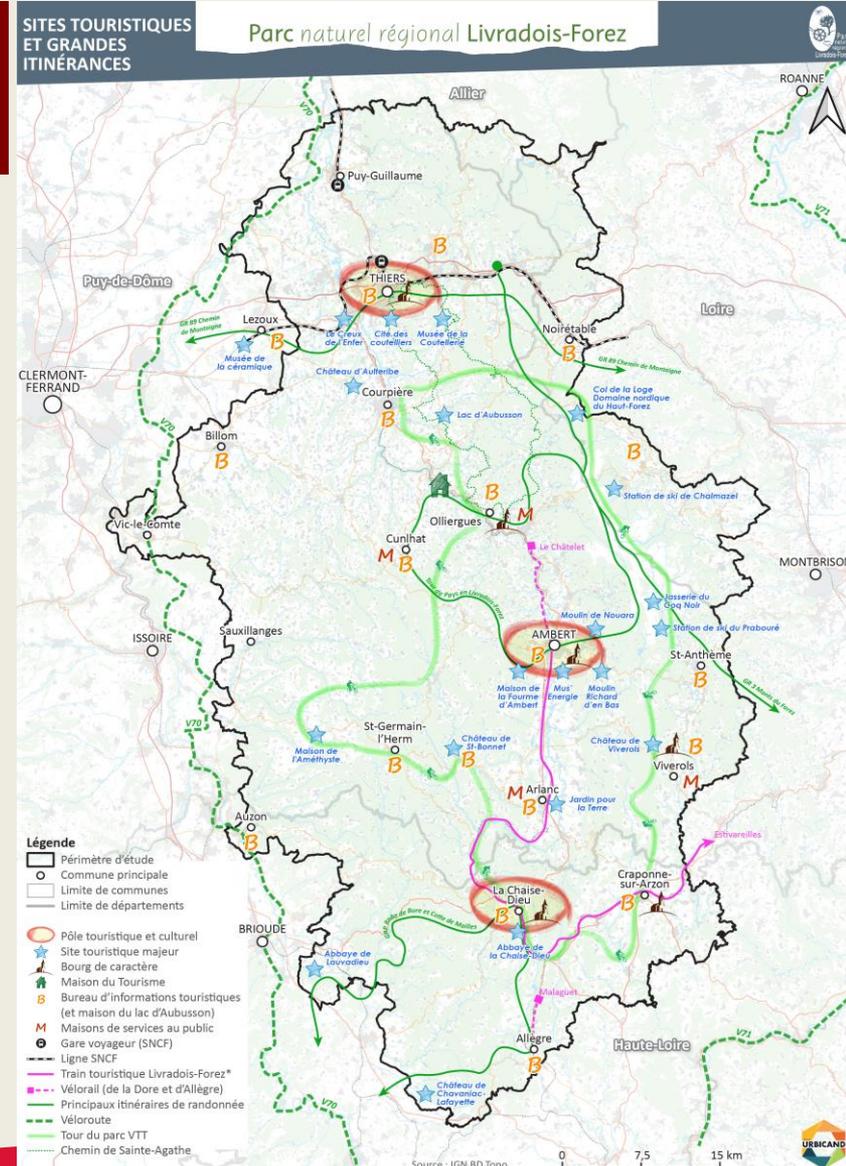


# Les positionnements à partager/préciser

Orientation 3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines

- Un positionnement conforté sur une offre de tourisme expérientiel et responsable
- Une destination Parc naturel régional Livradois-Forez affirmée
- Une réduction des impacts des activités touristiques et de loisirs sur l'environnement :
  - Encadrer les activités les plus impactantes et mettre en place une stratégie d'accueil claire dans les espaces naturels
  - Mettre en place des zones de quiétude
  - Identifier les sites à promouvoir ou non et les modalités de gestion des flux

- Modalités pour définir et mettre en œuvre une stratégie d'offre → rôle du Parc et des EPCI ?
- Préciser les modalités d'encadrement des activités de loisirs dans les espaces naturels → lieux, règles du jeu



# La suite de la démarche



# Suite de la démarche

## MARS

- Comité technique 10 mars
- Comité de pilotage 30 mars – Validation du projet stratégique

## AVRIL

- Début des travaux sur le projet opérationnel



# Calendrier d'élaboration du projet de Charte 2026-2041

